

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 5 juillet 2004 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Robert Fortin, conseiller
- M. Jean-Martin Cliche, conseiller
- Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présente : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

Absences motivées : M. Yvan Larouche, conseiller
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

2384-050704 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

- . Aucune

CORRESPONDANCE

- . **CENTRAIDE**
 - . Demande de dons

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Procès-verbal du 28 juin 2004
 - . Rapport des permis de juin 2004
- . Rapport budgétaire Juin 2004

2385-050704 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JUIN 2004**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 21 juin 2004.

2386-050704 **ADOPTION DES COMPTES #400917 À 401011**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 400917 à 400954	18 973.73 \$
. Numéros 400955 à 400964	9 140.10 \$
. Numéros 400965 à 401001	63 028.19 \$
. Numéros 401002 à 401011	8 012.90 \$

2387-050704 **VENTE DE TERRAIN AUX PÈRES RÉDEMPTORISTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) de vendre aux Pères Rédemptoristes une parcelle de terrain d'une superficie approximative de 70 000 pieds carrés située sur le lot 35-P et une autre parcelle de terrain d'une superficie approximative de 8 000 pieds carrés située sur le même lot au coût de 0,05\$/ pied carré;
- b) de mandater Me Jean-François Gauthier, notaire afin de préparer tous les documents nécessaires;
- c) d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

2388-050704 **MANDAT À GROUPE CASA**

Considérant que plusieurs condominiums sur le territoire de la Ville de Beaupré sont loués à des fins commerciales;

Considérant que ces condominiums sont grevés de la taxe sur les immeubles non résidentiels;

Considérant que cette taxe génère des revenus importants pour la Ville de Beaupré et permet de maintenir une équité fiscale envers les propriétaires d'établissements hôteliers offrant un service comparable;

Considérant qu'il est important de suivre de près les modifications législatives projetées pouvant concerner plus particulièrement les attestations touristiques;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de mandater le « Groupe Casa » pour effectuer un suivi concernant le projet de modification législative touchant les attestations touristiques et de contacter Monsieur Fradet à cet effet, pour un coût approximatif de 1 350,00 \$.

2389-050704 **PAVAGE CÔTE STE-ANNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics à préparer les documents nécessaires pour l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage de la Côte Ste-Anne (partie en gravier) et de regrouper ces travaux avec les travaux de la rue de la Petite Savane.

2390-050704 **CONTRAT GESTIONNAIRE USINE D'ÉPURATION**

Considérant la résolution #2171-081203 adoptée le 8 décembre 2003 autorisant le processus de demande de soumissions par invitation pour l'obtention de services professionnels pour la gestion de l'usine de traitement des eaux usées;

Considérant la résolution #2216-020204 adoptée le 2 février 2004 constituant le comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) de prolonger le contrat de Polygesco Inc. jusqu'au 30 septembre 2004; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à rédiger le devis pour l'appel d'offres selon les dispositions prévues par la Loi.

2391-050704 **HABITATIONS BOIVIN – DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) d'approuver la réalisation du projet en deux (2) phases, conditionnellement à ce que le plan projet de lotissement soit préparé par un arpenteur géomètre et déposé conformément aux règlements relatifs au lotissement, aux permis et certificats, au zonage et aux plans d'aménagement d'ensemble;
- b) d'approuver que la rue soit décentrée à la condition que l'emprise soit de 2.5m du côté nord et 3.5m du côté sud et qu'à l'intérieur de cette dernière soit aménagée une piste cyclable;
- c) d'approuver qu'un fossé d'évacuation d'eau pluvial à ciel ouvert soit construit sur le reste du terrain de M. Boivin et dans une servitude qui devra être obtenue par ce dernier le long du terrain appartenant à M. Hamelin; que ce fossé soit aménagé en forme d'escalier et que les coûts soient assumés à 100% par M. Boivin, sauf pour la réalisation d'un bassin de rétention à la base de la rue des Montagnards qui sera défrayé par la municipalité.

2392-050704 **HABITATIONS BOIVIN – DOMAINE DE LA SEIGNEURIE**

ATTENDU le dépôt du plan pour l'ingénierie de la rue projetée dans le Domaine de la Seigneurie préparé par la firme d'ingénieurs-conseils BPR qui montre le relief et l'état actuel des lieux ;

ATTENDU que l'arpenteur-géomètre, M. Gilbert Lefebvre a préparé un autre plan projet de lotissement qui tient compte du relief et de l'état actuel des lieux ;

ATTENDU l'analyse du plan projet de lotissement conformément aux règlements relatifs au lotissement, aux permis et aux certificats et au zonage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Gilbert Lefebvre, en date du 25 mai 2004 et que le requérant obtienne tous les permis et certificats requis conformément à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Beaupré.

2393-050704 **ENTENTE PISCINE - CAMP DES ARTISTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe à signer une entente avec Les Ateliers Patrick Labbé Inc. (Camp des Artistes) concernant l'utilisation de la piscine municipale.

2394-050704 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DU PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des 29 moniteurs-monitrices pour le camp d'été, de 4 sauveteurs et d'un assistant sauveteur à la piscine tels que spécifié à la liste déposée sous la cote 050704-01; et
- b) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2004.

2395-050704 **FÉLICITATIONS À M. MICHEL GUIMONT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'offrir des félicitations à M. Michel Guimont pour sa réélection.

2396-050704 **ENGAGEMENT DE M. STEEVE GARIÉPY**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'embaucher M. Steeve Gariépy pendant les absences de M. Yvan Blouin au Service des Loisirs pendant la période du camp d'été pour un maximum de 12 heures par semaine de remplacement.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

. Aucune

2397-050704 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 55.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe